

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 MAI 2016

## ○ PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Laura VIRET, Pascale VULIN.

## ○ PERSONNES ABSENTES :

Lionel VERNAY, Martine DUSONCHET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

## ○ ORDRE DU JOUR :

### DELIBERATIONS:

- Constitution d'un groupement de commandes entre les communes de Vovray-en-Bornes, le Sappey et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour le marché de maîtrise d'œuvre et les études annexes dans le cadre du projet de groupe scolaire et périscolaire à Vovray-en-Bornes.
- Attribution des subventions.
- ONF : programme d'actions pour 2016.

Délibération complémentaire proposée par le Maire en début de séance :

- Convention avec la CCPC pour l'entretien des bornes à incendie

### AFFAIRES DIVERSES

\*\*\*\*\*

### DELIBERATIONS:

- Constitution d'un groupement de commandes entre les communes de Vovray-en-Bornes, le Sappey et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour le marché de maîtrise d'œuvre et les études annexes dans le cadre du projet de groupe scolaire et périscolaire à Vovray-en-Bornes.

En 2015, la CCPC a confié une étude au CAUE sur l'évolution des effectifs scolaires et périscolaires sur son territoire. Cette étude a confirmé le besoin d'un groupe scolaire commun pour Vovray-en-Bornes et le Sappey. Afin que la maîtrise d'œuvre et les études annexes soient menées, un appel d'offres a été engagé auquel 6 entreprises ont répondu. Le marché sera prochainement attribué.

Concernant le budget global du projet, il sera réparti en fonction de l'utilisation des locaux soit 73% à la charge de la CCPC (locaux scolaires) 16 % pour la commune de Vovray (utilisation pour le périscolaire et pour les besoins de la commune) et 11% pour la commune du Sappey (utilisation périscolaire).

### VOTE 9 VOIX POUR

- Attribution des subventions.

Les subventions pour l'année 2016 seront affectées aux structures suivantes :

- Les Tartifiloux : 18000€ dont 10000€ immédiats et le complément plus tard dans l'année
- lieutenant de Louveterie (Jean-Marc BOUCHET pour notre secteur) 150€ cette personne est chargée de récupérer les animaux sauvages morts sur notre territoire.
- SPA : le Maire ne souhaite pas renouveler cette subvention car la SPA ne se déplace pas lorsque nous avons besoin de ses services pour capturer des animaux errants.
- Graines de Favis : 4030€ de part fixe pour la contribution de la commune au fonctionnement du centre de loisirs des Bornes.
- Ecole du Sappey : 750€
- Association des mercredis de neige : 300€
- Le Cœur des Bornes : 150€

- Allo stop Alcool : 150€
- ADMR : 530€ (soit 1,5€ /habitant)
- Association du Téléski du Salève : 200€
- Bibliothèque : 300€

En plus de la subvention, un téléphone est attribué à cette structure pour les communications pendant les heures d'ouverture ainsi que pour la formation de la bibliothécaire qui doit télécharger des livres pour les commenter. Les frais de téléphone ne sont pas intégrés à la subvention au même titre que certaines formations qui sont payées par la Mairie pour le personnel des Tartifiloux.

VOTE 9 VOIX POUR

- **Convention avec la CCPC pour l'entretien des bornes à incendie**

La convention passée avec la CCPC pour l'entretien des bornes incendie arrive à échéance. Les frais d'entretien sont d'environ 150€ par borne et notre commune en compte une dizaine.

VOTE 9 VOIX POUR

### **AFFAIRES DIVERSES:**

-SAPPEY'TILLE : le Maire félicite l'équipe de communication pour la qualité de son travail sur le dernier numéro paru.

- ARRET BUS VERS LA GRANGE : des parents ont demandé un arrêt de bus supplémentaire pour le lieu-dit Vers la Grange. La condition émise par le Département pour la création d'un arrêt de bus supplémentaire est qu'il soit utilisé par au moins 3 enfants scolarisés au collège. Cette condition devrait être réunie en proposant à certains enfants d'attendre le bus vers la Grange au lieu de Clarnant. La CCPC gère cette question avec les parents et avec le Département pour les autorisations nécessaires.

-CREPI EGLISE : un devis a été demandé pour réparer la zinguerie entre le cloché et le toit au-dessus du chœur. Sur l'une des faces, il a été constaté que le crépi du clocher est fortement détérioré. Une offre a donc été demandée à un maçon pour que ces travaux soient réalisés avant la réparation de la zinguerie.

- CCCP : lors de la dernière réunion, les élus de Cruseilles ont présenté un projet de gymnase qui serait construit à côté de l'actuel. Il est évalué à 5,6 Millions d'euros et il est demandé à la CCPC de participer à hauteur de 3 millions d'euros. Les élus communautaires, qui n'ont pas été consulté sur le lieu et la configuration de ce projet, n'acceptent pas de participer de cette manière à son financement. Actuellement, le fonctionnement du gymnase est pris en charge à hauteur de 30 000€ par an par la CCPC.

Concernant les gens du voyage, la CCPC a l'obligation de leur construire une aire d'accueil de 4 places pour ceux qui deviennent sédentaires. Cette aire est prévue à Cruseilles, sur la route qui relie la route de Ronzier à la coopérative. Elle sera financée par la CCPC.

-FÊTE DES MERES : cette année, le verre de l'amitié sera offert le samedi soir 29 mai à 19h.

-COMMUNICATION AVEC LES ELUS : Laura demande que les élus répondent à ses mails sans qu'il soit nécessaire de les relancer.

JOURNEE ENVIRONNEMENT : Le rdv est prévu ce samedi 7 mai à 8h30 pour les volontaires. Il est prévu de débroussailler le chemin au-dessus de Clarnant et également de couper les arbres qui sont autour du chalet du Mont.